

## Responsabilité collective d'un collegue cadre

Par ob94, le 11/12/2009 à 20:30

Bonjour,

Une entreprise peut elle imposer que tous les cadres au forfait signent un avenant pour chomage partiel afin de valider le mode d'indemnisation à 75% et sinon le mode à60%. N'y a t'il pas la un abus de pouvoir ?